

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : NILIUM prêt à l'emploi – Toutes fragrances

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle
Spec. d'usage industriel/professionnel : Réservé à un usage professionnel
Fonction ou catégorie d'utilisation : Désodorisant nettoyant sols et surfaces

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

JAG PRIMA
37 rue Gustave Eiffel
95190 GOUSSAINVILLE - France
T 0344636666
contact@jagprima.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

| Pays | Organisme/Société | Adresse | Numéro d'urgence | Commentaire |
|--------|---|--|-------------------|-------------|
| France | Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy Hôpital Central | 29 avenue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny 54035 Nancy Cedex | +33 3 83 22 50 50 | |

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification SGH de : OSHA (29 CFR 1910.1200)

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pas de substance ou mélange dangereux.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

1. **Reaction mass of : 5-Chloro-2-methyl4- isothiazolin-3-one et 2-Methyl-2H-isothiazol-3-one (3 :1)**

Concentration > 0 - < 0.5% (poids)

SUPER 3DN

Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement REACH (CE) n°1907/2006 - n°453/2010

N° CE /
N° CAS 55965-84-9
N° INDEX 613-167-00-5

- Toxicité aiguë, par inhalation (C.4.3), Cat. 3
- Toxicité aiguë, par contact cutané (C.4.2), Cat.3
- Toxicité aiguë, voie orale (C.4.1), Cat.3
- Corrosion/irritation cutanées (C.4.4), Cat. 1B
- Sensibilisation cutanées (C4.7), Cat. 1
- Dangereux pour l'environnement aquatique, à court terme (aiguë) (chapitre 4.1) , Cat. 1
- Dangereux pour l'environnement aquatique, à long terme (chronique) (chapitre 4.1) , Cat. 1

H301 Toxique en cas d'ingestion
H311 Toxique par contact cutané
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H317 Peut provoquer une allergie cutanée
H331 Toxique par inhalation
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

2. Ethanol

Concentration > 0 - < 0.5% (poids)
N° CE 200-578-6
N° CAS 64-17-5
N° INDEX 603-002-00-5

- Liquides inflammables (C.4.19), Cat. 2

H225 Liquide et vapeurs très inflammables

3. Fragrance*

Concentration > 0 - < 0.5% (poids)

- Liquides inflammables (C.4.19), Cat. 3
- Corrosion/irritation cutanées (C.4.4), Cat. 1
- Sensibilisation cutanée (C4.7), Cat. 1
- Dommage/irritation des yeux (C.4.5), Cat. 1
- Dangereux pour l'environnement aquatique, à long terme (chronique) (chapitre 4.1) , Cat. 3

H226 Liquide et vapeurs très inflammables
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H317 Peut provoquer une allergie cutanée
H318 Provoque des lésions oculaires graves
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

4. Odor Counteractant*

Concentration > 0 - < 0.5% (poids)

- Dommage/irritation cutanées (C.4.5), Cat. 2A
- Corrosion/irritation cutanées (C.4.4), Cat. 2
- Sensibilisation cutanée (C4.7), Cat. 1

H315 Provoque une irritation cutanée
H317 Peut provoquer une allergie cutanée
H319 Provoque une sévère irritation des yeux

5. Nonionic Surfactant*

SUPER 3DN

Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement REACH (CE) n°1907/2006 - n°453/2010

Concentration > 0 - < 10% (poids)

- Toxicité aiguë, voie orale (C.4.1), Cat. 4
- Dommage/irritation des yeux (C.4.5), Cat. 1

H302 Nocif en cas d'ingestion
H318 Provoque des lésions oculaires graves

6. Sodium xylenesulfonate

Concentration > 0 - < 5% (poids)

N° CE 215-090-9
N° CAS 1300-72-7

- Dommage/irritation des yeux (C.3.3), Cat. 2A
- Dommage/irritation cutanée (C.3.2), Cat. 2

H315 Provoque une irritation cutanée
H319 Provoque une sévère irritation des yeux
H335 Peut irriter les voies respiratoires

7. Alcohols, C12-14-secondary, ethoxylated*

Concentration > 0 - < 5% (poids)

- Toxicité aiguë, voie orale (C.4.1), Cat.4
- Toxicité aiguë, par inhalation (C.4.3), Cat.4
- Corrosion/irritation cutanées (C4.4), Cat 2
- Dommage/irritation des yeux (C.4.5), Cat. 1

H302 Nocif en cas d'ingestion
H315 Provoque une irritation cutanée
H318 Provoque des lésions oculaires graves
H332 Nocif par inhalation

Commerce déclaration secrète (OSHA 1910.1200(i))

*The specific chemical identities and/or actual concentrations or actual concentration ranges for one or mor listed components are being withheld as trade secrets under the US regulation 29 CFR 1910.1200(i).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise consulter un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau.
- Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste par mesure de précaution.
- Premiers soins après ingestion : En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas vomir sans un avis médical. Boire 2-3 grands verres d'eau. Pour s'assurer que les voies respiratoires sont ouvertes maintenir la tête plus bas que le corps et transport immédiatement vers un centre médical.

SUPER 3DN

Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement REACH (CE) n°1907/2006 - n°453/2010

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, poudre sèche, mousse, dioxyde de carbone (CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Utiliser un appareil respiratoire autonome isolant et également un vêtement de protection du corps. Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.
Comme dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression positive, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet. Prévenez l'exposition des personnes au feu, aux fumées, à la fumée et aux produits de combustion. Évacuer le personnel non essentiel.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques avec des écrans latéraux ou des lunettes de protection contre les produits chimiques et les frottements importants.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts ou les eaux libres. Voir la section 12 pour des informations écologiques supplémentaires.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Empêcher d'autres fuites ou déversements si cela peut se faire en toute sécurité. Couvrez et confinez le déversement avec un matériau absorbant tel que de la litière pour animaux, du sable ou de la vermiculite. Balayez et paillez dans des conteneurs appropriés pour l'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manipulation de ce produit. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Avois respirer les poussières. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8. Se laver soigneusement après avoir manipulé le produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conservez les récipients hermétiquement fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la chaleur excessive. Conserver à l'abri du gel. Ne stocker que dans des conteneurs agréés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ethyl alcohol (Ethanol) (CAS: 64-17-5)

Valeurs Limites d'exposition professionnelle

| | |
|------------------|------------------------------|
| PEL (Inhalation) | 980 mg/m ³ (OSHA) |
|------------------|------------------------------|

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

| | |
|------------------|------------------|
| REL (Inhalation) | 1000 ppm (NIOSH) |
|------------------|------------------|

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

| | |
|------------------------|-----------------------|
| TLV (Inhalation): (ST) | 1000 ppm; USA (ACGIH) |
|------------------------|-----------------------|

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

SUPER 3DN

Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement REACH (CE) n°1907/2006 - n°453/2010

8.2. Contrôles de l'exposition

Appliquer des mesures techniques pour respecter les limites d'exposition professionnelle. Systèmes de ventilation. Postes de lavage oculaire. Douches.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage

Utiliser une protection oculaire approuvée pour éviter le contact avec les yeux.

Protection de la peau

Gants de protection résistant aux produits chimiques lors de la manipulation de grandes quantités.

Protection respiratoire

Lorsqu'il existe un risque d'exposition à l'air, porter une protection respiratoire approuvée par le NIOSH.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|----------------------|--------------------------------------|
| État physique | : Liquide - dépendant de la variante |
| Apparence | : Dépendant de la variante |
| Odeur | : Dépendant de la variante |
| Seuil olfactif | : Aucune donnée disponible |
| pH | : 6.0 – 8.0 |
| Point d'éclair | : >205PMCC |
| Densité relative | : 1.0 – 1.01 |
| Solubilité | : Soluble dans l'eau |
| Viscosité, dynamique | : Comme l'eau |

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir la rubrique 10.1 Réactivité.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses. Protéger du gel.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|--|--|
| Corrosion/irritation de la peau | : Non susceptible de provoquer une irritation |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Ne devrait pas provoquer d'irritation ; cependant, éviter le contact avec les yeux car il peut provoquer une gêne mécanique. |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Ne devrait pas déclencher une réaction de sensibilisation. |
| Cancérogénicité | : Sur la base des informations fournies, ce produit ne contient aucun carcinogène ou carcinogène potentiel figurant sur les listes de l'OSHA, du CIRC ou du NTP. |

SUPER 3DN

Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement REACH (CE) n°1907/2006 - n°453/2010

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Élimination du produit : L'élimination doit être conforme aux lois et règlements régionaux, nationaux et locaux applicables.

Élimination des emballages souillés : L'élimination doit être conforme aux lois et règlements régionaux, nationaux et locaux applicables.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

DOT (US)

Pas de marchandises dangereuses

IMDG

Pas de marchandises dangereuses

Non applicable

RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.2. Directives nationales

Massachusetts Droit de connaître les composants

Aucun composant n'est soumis à l'acte de droit de savoir du Massachusetts.

Californie Prop. 65 Composants

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'État de Californie pour causer le cancer, des anomalies congénitales ou tout autre dommage à la reproduction.

Composantes du SARA 302

Aucun cheminement dans ce matériel n'est soumis aux exigences de déclaration du SARA, Titre III, section 302

Composantes du SARA 313

Cette matière ne contient aucun composant chimique dont les numéros CAS connus dépassent les seuils de déclaration (De Minimis) établis par la section 313 du titre III.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

EVALUATION HMIS

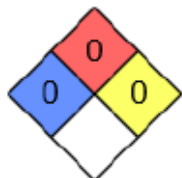
SUPER 3DN

Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement REACH (CE) n°1907/2006 - n°453/2010

| Ready to Use Nilium, All Fragrances FR | |
|--|---|
| SANTÉ | 0 |
| INFLAMMABILITÉ | 0 |
| DANGER PHYSIQUE | 0 |
| PROTECTION PERSONNELLE | |

Évaluation NFPA



RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

Cette fiche de données de sécurité vous est proposée uniquement à titre d'information, de réflexion et d'enquête. Il n'existe aucune garantie, explicite ou implicite, et aucune responsabilité n'est assumée quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des données qu'elle contient.